

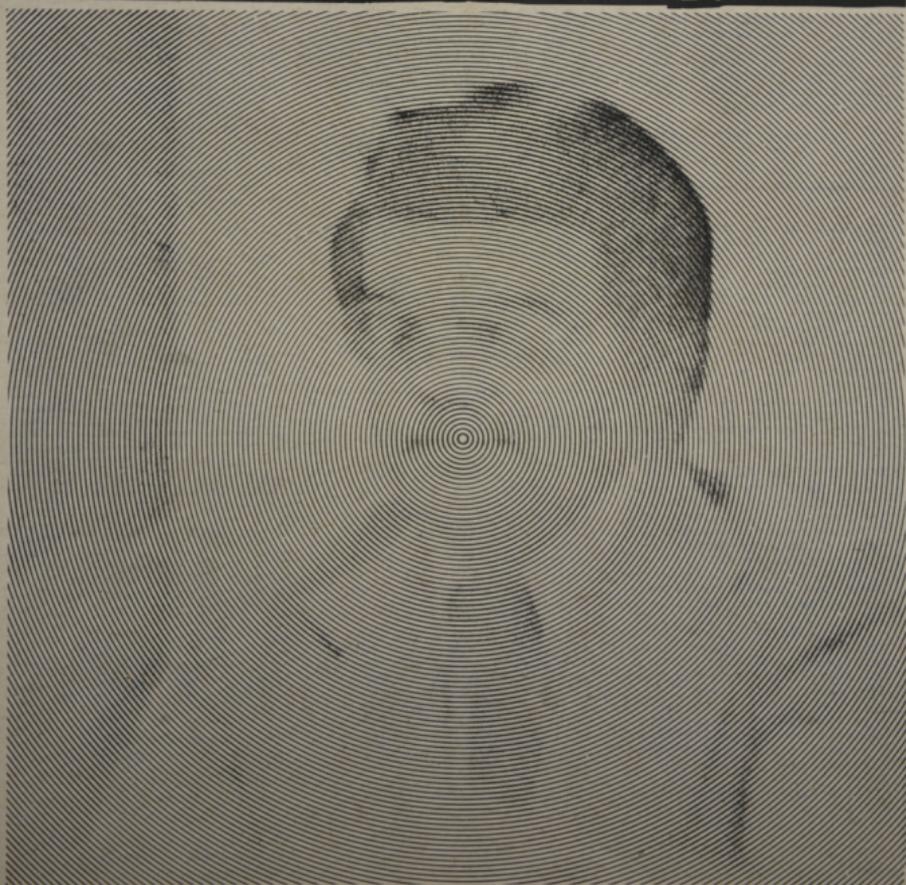
LA JAUNISSE

JCB

VOL. 4 NO. 10

Le seul Hebdomadaire des ETUDIANTS
de l'UNIVERSITE de MONGTON

24 OCT 1975



17 SEPT. 75

mercredi,

Rotonde des Sciences

Réunion de sensibilisation de tous les étudiants. Les cours ne sont pas annulés par l'administration. Quelques 500 étudiants assistent à la réunion qui débute à 10h.30 a.m.

Sont présents à la table: tous les membres du conseil d'administration de la F.E.U.M. à savoir:

- Gérard Blanchard, secrétaire général
- Camille McLaughlin, prés. faculté d'administration
- Pierre LeBlanc, prés. faculté des Arts
- Gilles Arsenault, vice-prés. faculté des Arts
- Luc Daigle, prés. faculté d'Education
- Sylvio Allain, vice-prés. affaires ext.-int. Education
- Guy Landry, prés. faculté Sc. Soc. et Comportement
- Bernadette Landry, prés. faculté Sc. Domestiques
- Denise Ouellet, prés. faculté Sc. Infirmières
- Yves Cournoyer, prés. faculté Sciences et Génie
- Paul-Emile Mallet, président d'assemblée.

En plus on y voit Pierre Goguen ainsi que Gilles Landry (responsable du service d'aide financière). L'information est diffusée par les membres présents à la table. Après discussion et questions, les étudiants sont divisés par faculté dans différents locaux. On y discute des recommandations qu'on voudrait voir apportées au Ministre de la Jeunesse.

L'assemblée se réunit de nouveau dans la Rotonde. On lit devant les quelques 250 étudiants qui sont demeurés sur place les recommandations de chaque faculté.

Après la réunion générale, la F.E.U.M. se réunit au salon étudiant des Sciences et comprome les recommandations en 12 points. (Annexe 1)

Suite à cette réunion, il est demandé au secrétaire général de soumettre ces recommandations au Ministre Ouellet. Celles-ci sont postées le jeudi 18 septembre 1975. Il fut précisé à la réunion que le ministre avait jusqu'à la première semaine d'octobre pour donner une réponse.

- la société pourra bénéficier des connaissances de ses étudiants qui auront fréquenté une institution d'enseignement supérieur;

- nous devons enfin équilibrer les systèmes de prêts-bourses aux Maritimes et de ce fait, rendre l'université accessible à tous.

Cependant, en réponse à l'offre du gouvernement, la F.E.A. par l'entremise des universités représentées rend public ses demandes et ses recommandations. Elle propose:

- que l'étudiant non-marié fasse un emprunt de \$900.00 avant d'être éligible à une bourse d'une valeur maximale de \$1,900, donc une somme totale de \$2,800 en prêts-bourses;

- que l'étudiant marié fasse un emprunt de \$900 avant d'être éligible à une bourse d'une valeur maximale de \$2,400, donc une somme totale de \$3,300.

- que la formule traditionnelle de demande pour un prêt-bourse soit réétudiée;

- que la période actuelle de six mois avant de rembourser l'emprunt avec intérêt soit rallongée d'un an;

- que la formule de demande d'un prêt-bourse soit disponible dès le 1 mai de chaque année, et que les demandes sou mises avant le mois de juillet soient répondues et prêtés à la rentrée universitaire.

15 SEPT. 75

- lundi

Réunion F.E.U.M. au local 050 de la faculté d'Administration. Lors de cette réunion on y discute des prêts et bourses.

Sur le procès-verbal, on retrouve au point 4:

"Il est proposé par Gérard Blanchard et appuyé par Pierre Goguen qu'il y ait une journée de sensibilisation mercredi le 17 septembre pour discuter du sujet "Prêts et bourses étudiants". Les contacts devront être faits avec les représentants des universités impliquées.

Adopté Pour (6) Abstentions (3)

La réunion aura lieu à la Rotonde des Sciences à 10h.00 a.m.

CHRONOLOGIE DES FAITS CONCERNANT L'AFFAIRE DES PRETS ET BOURSES ETUDIANTS A L'UNIVERSITE DE MONCTON 1975-1976

Dans le but de bien renseigner la population étudiante ainsi que toute personne en rapport avec la vie étudiante de près ou de loin, la direction a pensé nécessaire de publier ce bulletin spécial de "La Jeunesse". Ceci n'est pas une interprétation personnelle mais bien des faits qui se sont déroulés sur notre campus ou en rapport avec notre campus.

Afin d'éviter toute critique négative du journal en question, nous avons cru bon faire une chronologie. En espérant que ceci pourra aider à répondre à vos questions et à clarifier vos doutes.

Jacques Tétrault

Au début mai, le gouvernement provincial a rendu public une nouvelle politique en matière de prêt-bourse: un étudiant devra emprunter une somme de \$1,400 avant d'avoir droit à une bourse; il pourra ensuite avoir un maximum de \$1,000 en bourse, et, si ensuite il a encore besoin d'argent, il pourra obtenir une somme de \$400.00 en prêt. Ce qui donne en somme totale: \$2,800 en prêt-bourse dont \$1,800 en prêt qui devra être remboursé.

Afin d'étudier la nouvelle offre, la Fédération des Étudiants des Universités de l'Atlantique a réuni tous ses représentants à l'Université Memorial de Terra-Neuve. Lors de cette réunion la F. E. A. a rejeté de façon catégorique l'offre gouvernementale puisque selon elle:

- l'accumulation du prêt avec intérêt grimpant chaque année représente une dette lourde à s'acquitter une fois les études terminées;

- le système actuel de prêt-bourse n'invite pas l'étudiant à poursuivre des études post-secondaires;

- les études post-secondaires ne sont pas un privilège mais un droit de chaque citoyen;

14 OCTOBRE 75

local 050
faculté d'administration
Réunion de la F.E.U.M.

Le secrétaire général fait part au conseil d'administration de la réponse du recteur face à l'annulation des cours réaction du conseil d'administration:

4. Prêts et bourses étudiants

Il est proposé par Gilles Arsenault et appuyé par Bernadette Landry qu'on remette la lecture des nouvelles recommandations de la F.E.A. après la rencontre de jeudi le 16 octobre avec M. Ouellet.

Adopté Pour (7) Contre (1)
Abstention (2)

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Luc Daigle que la journée d'étude soit tenue le jeudi 16 octobre, et que les membres du conseil d'administration de la F.E.U.M. se rendent au bureau du recteur pour lui proposer que les cours soient annulés à partir de 10h.00 a.m. et que les cours reprennent à la fin de la réunion.

Adopté Pour (9) Abstention (1)

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Sylvio Allain que la journée du 16 octobre soit une réunion générale des étudiants de l'Université de Moncton.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des représentants des autres universités et collèges de la province
3. Recommandations des étudiants concernant les prêts et bourses
4. Discours du Ministre de la Jeunesse
5. Position officielle de la F.E.U.M. à la suite de réunion de facultés et écoles
6. Affaires pressantes
7. Ajournement

Adopté

Il est proposé par Guy Landry que le point 6 devienne le point 5 et vice-versa.



29 SEPT. 75

local 163
de la faculté Sciences Infirmières. Réunion de la FEUM

Tous les membres du conseil d'administration de la FEUM sont présents sauf Yves Cournoyer qui est remplacé par Gabriel LeBreton (vice-prés. de la faculté des Sciences et Génie).

On y parle encore des Prêts et Bourses.

7. Recommandations Prêts et Bourses

Il est proposé par Camille McLaughlin et appuyé par Gérard Blanchard que les recommandations Prêts et Bourses étudiants soient adoptées telles que modifiées et que ces recommandations soient envoyées aux personnes responsables (gouvernement, Ministre de l'Education, M. Hatfield, M. Ouellet) et qu'ils soient publiés dans les média.

Adopté Abstention (1)

Il est proposé par Gilles Arsenault et appuyé par Luc Daigle que la journée d'étude ait lieu mercredi le 15 octobre et qu'on demande à M. Ouellet, Ministre de la Jeunesse, d'être présent à cette réunion pour répondre aux questions des étudiants et que cette réunion ait lieu si possible à la Rotonde des Sciences à 9h.00 et que les cours soient annulés.

Adopté Abstention (1)

9 OCTOBRE 75

jeudi,
Prédéricton

La réunion de la Fédération des Etudiants de l'Atlantique a lieu. Réunion pendant laquelle le ministre ne donne aucune réponse, si ce n'est que les recommandations sont toujours à l'étude. Il accepte cependant de venir rencontrer les étudiants à l'Université de Moncton le jeudi 16 octobre 1975.

Mais, suite à l'impossibilité du ministre Ouellet qui devait assister à la réunion du conseil des ministres mercredi le 15 octobre 1975, on reporte la réunion générale des étudiants au 16 octobre 1975.

D'autre part, semble-t-il, pour ne pas pénaliser les étudiants qui auraient manqué trop souvent les mêmes cours, on reporte la réunion au jeudi.

10 OCTOBRE 75

vendredi

Le Secrétaire général va rencontrer pour la première fois le recteur pour obtenir l'annulation des cours jeudi le 16 octobre 1975 de 10h.00 a.m. à 2h.00 p.m. Aucune réponse en ce sens ne lui est donnée. Le recteur laisse entendre qu'il y aurait possibilité d'arrêter les cours de 10h.00 a.m. à 1h.00 p.m.

15 OCTOBRE

mercredi

Une délégation formée de Sylvio Allain, Luc Daigle, Guy Landry, Michel Godin, Yves Cournoyer, Camille McLaughlin, Bernadette Landry, Pierre LeBlanc et Suzanne Ouellet, rencontrent M. Cadieux, le recteur, à son bureau en matinée.

Lors de cette rencontre le recteur désire plus de précisions pour l'heure de la

fin de la réunion générale. Les représentants demandent donc que les cours soient annulés à partir de 10h.00 a.m. et cela pour le reste de la journée. Le recteur va directement au conseil d'administration (déjà en réunion) pour leur faire part des demandes étudiantes. La requête est rejetée et on maintient l'annulation des cours de 10h.00 à 13h.00.

Une note de service est envoyée dans toutes les facultés. (Annexe 11)

Dans toutes les facultés, des réunions s'organisent. Pendant l'après-midi, un communiqué de presse est émis (Annexe 11).

On annonce aussi au courant de la journée par l'entremise de tous les médias possible la réunion des présidents de facultés au local 050 de la faculté d'administration à 21h.00 (9h.00 p.m.).

15 octobre 1975, mercredi, local 050 Administration, 21h.00

Tous les membres du conseil d'administration de la FEUM sont présents.

Une entente est décrétée au début de la réunion: Pour ne pas allonger celle-ci, le droit de parole est exclusif à la table.

Un vote est pris pour assurer l'annulation des cours pour le reste de la journée du 16 octobre et on accepte le communiqué de presse que Gérard Blanchard et Michel Godin ont envoyé dans l'après-midi (Annexe 11).

Ensuite on fait le tour de la table pour savoir ce qui s'est passé dans chaque faculté. D'une façon générale, on n'est pas d'accord avec une démission en bloc de la FEUM. On souhaite plutôt une collaboration plus étroite.

Suite à cette prise de position de la FEUM, forte du vote de confiance de plusieurs facultés, on demande des choses concrètes pour le lendemain:

- améliorer le système de son à la Rotonde;

- inviter les médias à la réunion du jeudi 16 octobre

- Evangéline, C.B.A.F.,
C.K.C.W.-T.V., C.K.U.M.,
C.B.C.;

- on demande de diffuser le message de la réunion à C.K.U.M. pendant toute la journée;

- l'appui concret des police-campus pour s'assurer que tous les étudiants soient au courant de la réunion en après-midi.

- Les contacts avec universités et collèges affiliés suivants ont déjà été faits:

- U.N.B. (Fredericton)
- Jésus-Marie (Shippagan)
- St-Louis-Maillet
(Edmundston)

- On demande de téléphoner à

- U.N.B. (St-Jean)
- St. Thomas
- Mount Allison

- demande à la faculté des Arts d'imprimer 2,000 copies de l'ordre du jour de la réunion du jeudi 16 octobre.

- Ajournement.

16 OCTOBRE

Réunion générale de la FEUM

Jeu. Rotonde
des Sciences

- environ 800 étudiants

Sont présents:

- Tous les membres du conseil d'administration de la FEUM
- M. Michel Godin, (dir. affaires int.-ext. de la FEUM)
- M. le Ministre de la Jeunesse Jean-Pierre Ouellet
- M. le recteur Jean Cadieux
- M. Gilles Landry (service d'aide financière)

Média présents: - La Jeunesse
- C.K.U.M. - Evangéline
- C.B.A.F. - Journal Campus
- Audio-Visuel St-Louis-Maillet

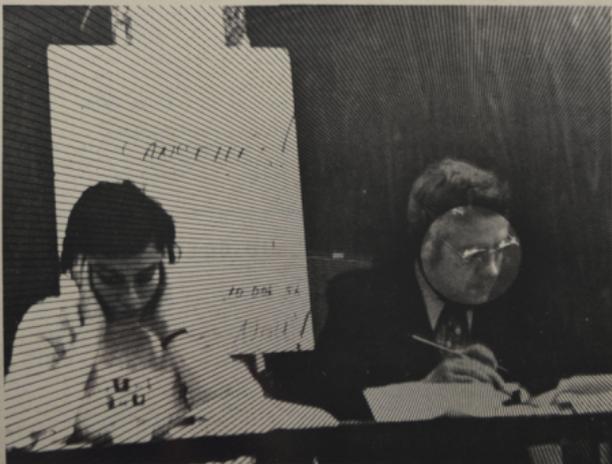
à noter: Seul le Collège St-Louis-Maillet est présent. Les autres universités ou collèges invités ne sont pas venus.

Début de l'assemblée à 10h.20

L'adoption de l'ordre du jour est unanime.

- Présentation du Collège St-Louis-Maillet

- Le secrétaire général résume la journée du mercredi 15 octobre



- Le recteur prend la parole.

- Lecture des recommandations par Gérard Blanchard.

Suite à la lecture, une période de questions et commentaires est ouverte.

Une proposition est apportée par la salle:

- Que le taux d'intérêt sur les prêts étudiants soit annulé.

Voté à l'unanimité

La recommandation #8 change donc et devient telle que proposée.

On passe ensuite au vote sur les recommandations globales.

Vote très décisif et unanime.

M. le Ministre Jean-Pierre Quellet fait ensuite son discours. Discours qui d'ailleurs est digne d'un homme politique. Ainsi, il réussit à passer en revue chacune des recommandations sans les toucher réellement. Croyant avoir terminé son exposé, on lui fait remarquer qu'il n'a pas touché aux recommandations de la F.E.A. Il se fait donc un plaisir de tourner en rond autour de celles-ci.

Une période de questions suit. On lui demande plus de précisions sur quelques points. Alors, il répète en d'autres termes ce qu'il avait déjà dit précédemment.

Vers 12h.00, le président d'assemblée s'adresse au recteur en lui demandant d'annuler les cours pour l'après-midi. Celui-ci acquiesce à la demande. Mais on lui fait remarquer que de toute façon la F.E.U.M. avait déjà décidé de l'annulation des dits cours.

A 12h.30 on ajourne pour le dîner. Le ministre se rend avec les membres de la FEUM à un dîner donné à la salle des banquetts. Il est cependant à noter l'absence des représentants des arts.

La réunion reprend à 14h.00 devant environ 400 étudiants. Quelques questions sont encore posées au ministre, à la suite desquelles il annonce sa prise de position officielle à savoir qu'il ne peut pas rien faire pour cette année mais que les recommandations seront étudiées et prises en considération pour l'année prochaine.

L'assemblée présente se divise en groupes par faculté. Après

une discussion de 50 minutes, on revient à la table où les neuf représentants font part du rejet massif de la prise de position du ministre. Les membres du conseil d'administration se retirent à 3h.20 p.m. pour délibérer à propos des démarches à suivre. Le ministre nous quitte à 3h.55 p.m. Pour couronner son départ, un étudiant de la faculté des Arts lui fait la lecture d'un communiqué qui n'en dit pas plus que ce que le ministre avait dit, mais qui est dans le même style dit "orateur politique". (Annexe si possible)

Le retour des membres de la F.E.U.M. s'effectue à 4h.00 p.m. On arrive avec trois propositions différentes. Ces propositions sont discutées et critiquées par l'assemblée présente. Vers 5h.00 p.m., On en est toujours au même point. Alors,

Il est proposé par Gérard Blanchard et appuyé par Rose-Alice Jean que l'on accorde au conseil d'administration de la F.E.U.M. la liberté d'organiser les démarches et moyens de pression nécessaires concernant les prêts et bourses étudiants.

Adopté

Mais

il est cependant à noter que déjà une pétition pour appuyer la FEUM circulait et qu'on avait recueilli quelques signatures.

On ajourne la réunion générale à 5h.00 p.m.



20 OCTOBRE

lundi

Réunion de la FEUM, local 050
Faculté d'Administration

Présents: Tous les membres du conseil d'administration de la FEUM sauf Bernadette Landry qui est remplacée par Roseline Boudreau (Vice-prés. Sciences Domestiques)

La salle est remplie d'étudiants (environ 100 personnes).

Pour débiter, on demande à chaque représentant de formuler la position de leur faculté.

Je ne crois pas utile ici de mentionner quelle était la position de chaque faculté. Si quelque personne que ce soit voudrait le savoir, elle n'aurait qu'à se présenter à son conseil étudiant et leur demander. De toute façon, il serait à souhaiter que la position de chaque faculté se rallie à celle de la FEUM.

Après une heure de discussion, on en vient à une proposition des Sciences. Dans cette proposition on y retrouve comme éléments principaux

- ultimatum au gouvernement jusqu'au 27 octobre
- débrayage le 28 octobre si réponse négative
- communiqué aux autres universités et collèges affiliés
- formation d'un comité d'action.

Avant de passer au vote, le secrétaire général demande aux membres de la FEUM s'il lui est permis de s'absenter de voter. Ce qui lui est refusé.

Il demande alors que le vote soit secret, ce qui est aussi rejeté. La proposition est refusée à 5 contre 4 pour 1 abstention.

L'assemblée présente réagit fortement. On procède à un ajournement de 10 minutes. Après ce petit arrêt bienfaisant, le représentant des Arts met sur la table une autre proposition. Celle-ci est identique à la première avec la différence qu'au lieu d'un "débrayage" on demande une "grève" pour mardi le 28 octobre. Ici, il faut noter que Bernadette Landry prend la place de Roseline Boudreau au titre de représentante des Sciences Domestiques.

On vote sur la proposition. Un verdict nul en est le résultat 4 pour 4 contre 2 abstentions. Le président d'assemblée doit régler la question en votant. Il demande 10 minutes de réflexion pendant lesquelles une tension énorme se fait sentir dans la salle. Il vote après quelques questions qu'il pose au représentant des Arts. Son vote est pour la proposition. Donc, le 28 Octobre, si le ministre n'a pas répondu, ou s'il répond négativement, il y aura grève.

On procède ensuite à la mise sur pied du comité d'action. Michel Godin est élu directeur du dit comité.

Un ultimatum est ensuite rédigé et voté.

On ajourne la réunion en demandant à chaque représentant de faculté de nommer un étudiant au poste de représentant

étudiant au sein du comité d'action.

L'ultimatum est envoyé mardi le 21 octobre sous forme de télégramme.

Le comité d'action est formé de: Michel Godin (directeur du comité)
Gabriel LeBreton (Sciences et Génie)
Guy Landry (Sciences Sociales et du Comportement)
Gilles Beaulieu (Arts)
Pauline Cormier (Sciences Infirmières)
Rémi Gagnon (Sciences de l'Éducation)
Jean-Paul Cormier (Administration)
Diane Boulay (Sciences Domestiques)

22 OCTOBRE | mercredi

Réunion de quelques membres du conseil d'administration de la F.E.U.M. au local du conseil étudiant des Sciences Domestiques.

Sont présents:

Yves Cournoyer (Sciences)
Gabriel LeBreton (Sciences)
Guy Landry (Sc. Soc. et Comp.)
Pierre LeBlanc (Arts)
Gilles Arsenault (Arts)
Camille McLaughlin (Administration)
Sylvio Allain (Éducation)
Michel Godin

On y discute encore une fois, mais officieusement, des positions des facultés.

En après-midi, première rencontre du comité d'action.

23 OCTOBRE

jeudi

Le Ministre Ouellet rencontre les étudiants de U.N.B. à Frédéricton à 7h.30 p.m.

Texte du télégramme envoyé le 21 octobre 1975

La Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton demande au gouvernement d'accepter au plus tard lundi le 27 octobre 1975, les recommandations sur les prêts-bourses étudiants telles que présentées au Ministre de la Jeunesse jeudi le 16 octobre 1975. Advenant le refus de ces recommandations, le gouvernement doit s'attendre à ce que la F.E.U.M. Inc. prenne les moyens nécessaires pour se faire entendre.

Gérard Blanchard,
Secrétaire Général
pour le conseil d'administration de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton

Sciences Infirmières

Devant les signes avant-coureurs de maladies de la masse étudiante, nous voici pour la prévenir. C'est mercredi soir, qu'eut lieu une réunion générale des étudiant(e)s de l'école. Celle-ci nous a permis de noter une légère confusion quant au fait actuel. Il faut donc éclaircir nos idées avant d'être infectés.

Boyez tous à l'assemblée de la F.E.U.M., lundi le 27 octobre.

Considérant la tension qui existe sur le campus, on invite tous les étudiant(e)s à venir y "diagnostiquer" ce cas spécial et urgent qui risque d'affecter gravement votre santé autant que celle des autres. Venez mettre vos interventions en action.

Pauline Cormier
Faulette Cormier
Joanne Allain

La Fédération des Etudiants

(506) 855-7841



de l'Université de Moncton Inc.

MONCTON, N.-B.

le 23 octobre 1975

Camarades étudiants,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du conseil de la Fédération des Etudiants qui aura lieu vendredi le 24 octobre 1975 à 12h.30 au local 163 de l'Edifice des Sciences Infirmières.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre
3. Légalité de la réunion
4. Prêts et bourses étudiants
5. Affaires pressantes
6. Ajournement

Le Secrétaire Général,

Gérard Blanchard

GB/mgc



Réaction de l'A.E.A.U.M. face à la position officielle du Ministre Ouellet

La prise de position officielle de l'Association Etudiante de la Faculté des Arts est la suivante:

- Face à la déclaration de notre ministre de la Jeunesse, l'A.E.A.U.M. souhaite faire part au ministre que les étudiants prendront en considération les efforts démontrés par notre ministre.
- Etant donné le fait que notre ministre ne peut pas réagir pour le gouvernement, nous, l'Association Etudiants des Arts, ne pouvons réagir pour les étudiants. Le processus de patience envisagé par les étudiants sera dans les mesures du possible maintenu.

Mais comme le ministre ne peut prendre position officiellement, la seule chose que les Arts peuvent faire c'est souhaiter que nos efforts afin de maintenir entre étudiants une patience seront identiques aux efforts de notre ministre envers notre problème.

BUREAU DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITÉ DE MONCTON

MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA E1A 3E8

NOTE DE SERVICE

AUTEUR : Victor Ross, vice-recteur à l'enseignement
 DESTINATAIRES : Les professeurs du campus de Moncton
 OBJET : Suspension des cours
 DATE : Le 14 octobre 1975

Par décision du Recteur, faisant suite à une demande de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton

LES COURS SERONT SUSPENDUS DE
 10h A 13h LE JEUDI 16 OCTOBRE 1975.



RECOMMANDATIONS DE LA F.E.U.M.

concernant les

Prêts et Bourses Etudiants

1. Que le gouvernement prenne en considération les étudiants qui entrevoient des stages d'éducation ou pratiques.
2. Que le gouvernement ne tienne pas en considération une bourse extérieure à leur programme n'excédant pas \$500,00.
3. Que les étudiants ayant des personnes à charge ou ayant eu pendant une année consécutive une personne à charge, obtiennent un statut d'indépendance.
4. Que ceux qui obtiennent un statut d'indépendance le maintiennent tout le long de leurs études.
5. Que le gouvernement prenne plus en considération les étudiants qui entreprennent une thèse ou un projet de recherche soit au niveau du baccalauréat ou de la maîtrise.
6. Que la contribution des étudiants soit diminuée.
7. Que le gouvernement rende public l'état financier de son budget de prêts et bourses avant et après le programme. Ceci serait inclus dans le bulletin d'information offert aux étudiants avec leur formule de demande. Seraient aussi incluses dans ce bulletin la formule employée lors de la révision pour calculer l'épargne réelle de l'étudiant et la manière de déterminer la contribution des parents.
8. Que le taux d'intérêt pour la période que l'étudiant demeurera aux études soit gelé à 7%.
9. Qu'on augmente les frais de subsistance de 25% pour compenser le taux d'inflation et que ce montant soit annuellement indexé au coût de la vie.
10. Que la F.E.U.M. appuie les recommandations de la F.E.A./A.F.S.
11. Que la F.E.U.M. appuie les recommandations de l'Union Nationale des Etudiants (U. N. E.).
12. Que les recommandations présentes soient rétroactives à septembre 1975.

Gérard Blanchard,
Secrétaire Général

pour le Conseil d'Administration
de la Fédération des Etudiants
de l'Université de Moncton



le 13 octobre 1975

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi avant-midi, le conseil d'administration de la F.E.U.M. Inc. se rendait chez le recteur de l'Université afin de demander l'annulation des cours à compter de 10h.00 a.m. jeudi le 16 octobre 1975, en vue d'une réunion générale des étudiants de l'Université de Moncton.

Lors de cette réunion, les étudiants de l'Université pourront rencontrer le Ministre de la Jeunesse, M. Jean-Pierre Ouellet, afin qu'ils lui soient de nouveau exposées les recommandations de la F.E.U.M. et qu'il donne la position et les décisions du gouvernement concernant ces recommandations.

Le conseil académique de l'Université de Moncton a refusé l'annulation des cours pour la journée à compter de 10h.00 a.m. Celui-ci supposément dans le but d'aider les étudiants n'a accepté qu'une annulation allant jusqu'à 1h.00 p.m.

La F.E.U.M. avait cru pouvoir compter sur l'aide totale de l'administration de l'Université sur une question d'aussi grande importance. Mais cette retenue dans leur appui enlève tout intérêt à travailler dorénavant conjointement avec les autorités de l'Université de Moncton sur toute question touchant les affaires étudiantes. Il semble en effet que l'administration de l'Université de Moncton ne prenne pas au sérieux le problème de ses étudiants alors qu'elle essaie par tous les moyens publicitaires de présenter au public une image de bonne entente entre les étudiants et les dites autorités. Cette publicité n'est, en fait, qu'un voile pour cacher la réalité.

La F.E.U.M. rappelle aux étudiants que leur participation est cependant le point le plus important à la réalisation des buts étudiants sur la question des prêts et bourses.

Fortes de l'appui de ces étudiants, la F.E.U.M. rencontrera donc jeudi à 10h.00 a.m. le Ministre de la Jeunesse, M. Ouellet. Cette rencontre aura lieu à la Rotonde des Sciences sur le campus de l'Université de Moncton.

*La F.E.U.M. décline toute responsabilité
pour la tenue, et en prend l'entière responsabilité*

Gérard Blanchard
Gérard Blanchard,
Secrétaire Général,
Fédération des Étudiants
de l'Université de Moncton

THE HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA
FROM 1763 TO 1876
BY CHARLES A. BEAMAN
PUBLISHED BY THE CENTURY COMPANY
NEW YORK





Le journal est imprimé à
à l'imprimerie Acadienne
à Moncton

secrétaire : Marie-Germaine
Cormier

Collaboration de :

Louise Méhot
Alice Allain
Christy Goguen
Michel Godin

En espérant que ce journal
a su éclairer les ténèbres
du cerveau étudiant

Jacques Tétrault
Directeur de la Jaunisse

DOUZE.